

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2024, dans l'académie de STRASBOURG.**

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de STRASBOURG, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2024, dans l'académie de STRASBOURG :

Monsieur ESCHENLAUER Rémi, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur POINSIGNON Raphaël, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame DUBOIS DAULL Lilly, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur MATHIEU Eric, attaché principal d'administration de l'Etat, CREPS, Strasbourg.

Madame PORTMANN Coralie, Responsable logistique, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame ERNWEIN Claudine, attachée d'administration de l'Etat, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Strasbourg, le 07/05/2024



Pour le Président en son délégation  
la Directrice Générale des Services  
de l'Université de Strasbourg

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Gléant', written over a circular stamp that partially overlaps the text above it.